



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 64/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 23 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 septembre 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LAURENS, PLATEAU, SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
M. ZAMBONI	à	Mme ARNAL
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CAIRE, M. FERTE J., M. DELON, M. MARTIN

ABSENTES : Mme GARBIN, Mme FERTE S.

SECRETAIRE : M. CANEZIN a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancement de grade

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider les créations de postes présentées ci-dessous, pour la commune d'AUSSONNE - faisant suite, à la campagne annuelle des avancements de grade 2019, et conformément à l'avis rendu par la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Garonne lors de sa séance du 27 juin 2019.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que ces créations de postes entraîneront la fermeture des anciens postes.

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 26 septembre 2019.



POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
2 Adjoints Administratifs - TC	2 Adjoints Administratifs Principal de 2 ^{ème} classe - TC
1 Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe - TC	1 Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe - TC
1 Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe - TC	1 Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe - TC
2 Adjoints Technique - 30/35 ^{ème}	2 Adjoints Technique Principal de 2 ^{ème} classe - 30/35 ^{ème}
1 Adjoint Technique - TC	1 Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - TC
1 Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - TC	1 Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe - TC
1 Agent Spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe - 30,23/35 ^{ème}	1 Agent Spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe - 30,23/35 ^{ème}
1 Animateur Principal de 2 ^{ème} classe - TC	1 Animateur Principal de 1 ^{ère} classe - TC
1 Rédacteur - TC	1 Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe - TC
1 Technicien Principal de 2 ^{ème} classe - TC	1 Technicien Principal de 1 ^{ère} classe - TC

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 0

Abstention : 2 (Mmes SEIB-TAUPIN et LATAPIE)

➤ De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 septembre 2019

Le Maire,

Lysiane MAUREL

